

2019

Bulletin d'informations  
municipales N 5



# Le mot du maire

---

A travers ce bulletin, nous vous proposons un petit retour sur l'année écoulée et nous laisserons aussi la parole aux associations du village.

En 2018, les projets que nous avons à cœur se sont concrétisés. Ces travaux répondent non seulement au respect des normes en vigueur mais visent aussi à améliorer le cadre de vie des « Donamartiritar ». Pour ce faire, nous avons bénéficié de financements publics importants. J'en profite pour remercier toutes les instances pour leur collaboration et l'appui apporté à nos projets. Ainsi, malgré la baisse des dotations de fonctionnement, nous pouvons continuer à améliorer nos infrastructures et ce sans toucher à l'imposition des ménages de la commune.

D'autre part, notre commune bénéficie d'une image positive qui résulte notamment d'un tissu associatif dynamique. Je tiens à remercier et à féliciter les dirigeants et les bénévoles qui font de leur association un lieu de vie et créent du lien social.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouvelles familles qui ont choisi de venir s'installer à Saint Martin d'Arberoue.

Etre proche des préoccupations de nos concitoyens et soucieux d'un développement harmonieux de notre village, telle sera notre ligne de conduite en 2019.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2019. Nous formulons également les mêmes vœux pour notre commune, en souhaitant vivement que le « bien vivre ensemble » à Donamartiri reste le fondement de nos échanges et de nos relations.

*BONNE ANNEE 2019 !*

## Infos pratiques :

---

Horaires d'ouverture mairie: Mardi: de 8H30 à 12H30 et de 13H à 18H  
Vendredi: de 8H à 12H30 et de 13H à 16H30  
Mairie: 05 59 29 52 27 ou [mairiearberoue@orange.fr](mailto:mairiearberoue@orange.fr)

Antton Larraburu: 06 25 26 84 17  
Bernadette Pochelu: 07 60 01 10 65  
Alain Armendariz: 06 84 80 49 08  
Mathias Mirande: 06 50 71 30 61



# Budget

## Section de fonctionnement

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Charges à caractère général (eau, EDF, assurances, voies et réseaux...)	56 545	Atténuation de charges	12 416
Charges de personnels	75 312	Impôts et taxes	125 480
Autres charges de gestion (indemnités, contribution organismes)	22 932	Dotations et subventions (dotation forfaitaire, solidarité rurale)	75 960
Charges financières	4 411	Revenus immeubles	30 897
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>159 200</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>244 753</b>

## Section d'investissement

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Acquisition matériel (karcher, chaudière, et panneaux)	7 827	Remboursement TVA	11 258
Voirie	40 698	Subvention voirie communale	10540
Bâtiments communaux (école/trinquet/église)	136 938	Subvention bâtiments communaux	64 827
Emprunt (Commune +SDEPA)	20 340		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>205 803</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>86 625</b>

4 taxes directes locales	Taux année 2017	Taux votés en 2018	Bases d'imposition 2018	Produits 2018
Taxe d'Habitation	10,71	10,71	277 468	29 717
Taxe Foncière Bâti	9,65	9,65	190 727	18 413
Taxe Foncière non Bâti	27,34	27,34	27 517	7 523
C.F.E	26,90			
<b>TOTAL</b>				<b>55 653</b>

# Etat civil :

---



*Naissances* : Laia ELISSALDE



*Décès* : Robert APECETCHE, Solange OUVRARDOT, Rosalie ETCHEGORRY



*PACS* : Elodie APECETCHE et Pantxo IRIBARNE

## Diplômés 2018 :

---



Félicitations aux jeunes et moins jeunes diplômés en 2018 et tous nos vœux de réussite pour les candidats aux diplômes en 2019 !

## Démarches administratives :

---

### PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)



Depuis le 01 novembre 2017, le Maire est compétent pour enregistrer les nouvelles déclarations, modifications et dissolutions de PACS.

Pour une déclaration de PACS, les futurs partenaires doivent s'adresser à la Mairie de leur résidence commune, ou chez un notaire.

### AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs a été rétablie.

Désormais, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit obligatoirement être muni de :

- une pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- une photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire
- carte d'identité ou passeport du formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire (CERFA n°15646\*01) est téléchargeable sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Ce nouveau formulaire ne nécessite plus d'intervention de la commune.

## MODALITES DE DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Seules les communes équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques, c'est-à-dire, équipées d'une station dédiée au traitement des passeports, assureront la réception et la saisie des demandes de cartes nationales d'identité.

Vous pouvez contacter la Mairie de Saint Palais ou de Hasparren, pour plus de renseignements.



Rappel : Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) est de 15 ans. Cette mesure s'applique également aux CNI délivrées aux personnes majeures et en cours de validité au 1er janvier 2014 (c'est à dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 01 janvier 1999, tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie délivrera une Attestation de recensement, qu'il est primordial de conserver.



En effet, cette attestation sera demandée pour toute inscription à différents concours et examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc...)

Suite au recensement, les jeunes seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté, organisée par le Centre du Service National.

## URBANISME

Le décret du Premier Ministre relatif à la mise en application de l'abaissement de seuil du recours à l'architecte est paru le 14/12/2016.

Les demandes de permis de construire déposées à compter du 1er mars 2017, créant une surface de plus de 150m<sup>2</sup> de surface de plancher, devront être élaborées par un architecte.

# Ecole :

---

L'école publique de St Martin d'Arberoue est en RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal) avec l'école de St Esteben et regroupe à ce jour 50 élèves.

Les deux communes étant classées en zone prioritaire, l'accueil des enfants en milieu scolaire peut se faire dès deux ans à partir du moment où les conditions d'admission sont acquises.



Le RPI propose un enseignement bilingue Basque – Français pour ceux qui le désirent. Cet enseignement s'organise par journée entière.

Les enfants scolarisés en maternelle sur notre commune, sont encadrés par deux enseignantes : Emilie Griffier, directrice et enseignante en Français, et Mailis Ihidoy, enseignante en Basque. Madame Griffier est venue remplacer Marjolaine Le Moigne.

Concernant les aînés, ils sont aussi encadrés par Mailis Ihidoy à St Esteben ainsi que par Caroline Etchebarne, directrice de l'école et enseignante en Français.

Les apprentissages sont basés sur 3 axes et s'inscrivent dans le projet d'école 2017/2020:

- les langues régionales et vivantes étrangères
- les mathématiques : grandeurs et mesures
- la production d'écrit en Euskara et en Français.

Chaque trimestre, un conseil d'école a lieu afin de faire le point sur le fonctionnement général de l'école. Il rassemble le personnel enseignant, des élus de chaque commune et les représentants des parents d'élèves.

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'école publique bilingue, fonctionne sur 4 journées, les enfants n'ayant plus cours le mercredi.

Un service de garderie est proposé tous les matins à partir de 7h30 à l'école de Saint Martin d'Arberoue et le soir jusqu'à 18h15 à l'école de Saint Esteben. Il est demandé une participation symbolique de 1 € par famille lorsque l'enfant est laissé à la garderie le soir. Celle du matin est gratuite.

Pour ceux qui le souhaitent, un service de ramassage scolaire est également proposé à l'ensemble des enfants accueillis à l'école. Les familles qui souhaitent en bénéficier doivent démarcher auprès de la mairie de la commune qui les orientera vers les services correspondants.

Depuis 2016, le département a fait le choix de mettre en place une nouvelle tarification pour l'utilisation de ce service. En fonction du nombre d'enfants, les tarifs varient. Afin de soutenir les familles, les communes de Saint Martin d'Arberoue et de St Esteben ont fait le choix de prendre en charge une partie de la somme.

Chaque midi, tous les élèves ont la possibilité de prendre leur repas sur place. Ils sont commandés et livrés au quotidien par le personnel du groupement Bertakoak. La qualité et la diversité des repas apportés chaque semaine par le traiteur participent au bien être des enfants et leur permet de découvrir de nouvelles saveurs. Les produits utilisés sont principalement locaux et peuvent être d'origine biologique.

Tout au long de l'année, les enfants ont aussi la chance d'être encadrés par des employés communaux qui interviennent dans les temps périscolaires (garderie, bus, cantine, etc...) et au quotidien en soutien de l'équipe enseignante. Il s'agit de Sylvie Pagadoy, Aurélie Biscachipy, Patricia Jaureguiberry et Anaïs Durruty.

Pour tout renseignement concernant l'école publique de Saint Martin d'Arberoue, vous pouvez contacter la mairie du village ou vous y rendre pour récupérer une plaquette de présentation.

Pour information, les familles désireuses d'inscrire leur enfant, doivent dans un premier temps s'adresser à la mairie puis prendre rendez vous avec l'équipe enseignante.

La commune adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des intervenants pour leur implication au bénéfice des enfants.

## Agriculture Environnement:

---

### *Inspection sur les pâturages permanents :*

Le 7 novembre dernier, la commune a été contrôlée sur les surfaces en pâturages permanents. L'éligibilité de ces surfaces dépend de certaines règles dites « d'admissibilité » et s'appuie sur une approche par prorata lié au taux d'éléments pâturés sur ces surfaces peu enherbées. Certaines modalités d'appréciation ont évolué en 2018. Par exemple, cette année les ronces ne sont plus admissibles pourtant les brebis les mangent.

Techniquement, ces visites ont lieu quand les photos satellites ne permettent pas à l'administration de statuer sur le prorata. Pour notre commune, trois îlots étaient concernés par cette visite :

- Eltzarruze
- Bitalde
- Etxeberriko Borda

Lors de la visite sur le terrain, les parcelles ont été parcourues par le contrôleur en présence de deux membres du Conseil Municipal. Cela permet de vérifier les éléments non admissibles qui déterminent le pourcentage de prorata. Le contrôleur a pris régulièrement des photos et a été particulièrement attentif à la présence d'au moins trois indices de pâturabilité : chemin d'accès, point d'eau, présence de bouses, herbe broutée,...Les remarques que nous avons faites ont été prises en compte mais l'îlot Etxeberriko Borda était impénétrable. Il est donc passé de la tranche 30-50 % d'éléments non admissibles à la tranche 50-80%. Pour 2018, la prime attribuée à la commune sera

déduite du montant concernant la surface déclassée. En revanche, l'écobuage de cette parcelle en 2019 permettrait à nouveau de percevoir la prime comme auparavant.

## *Ecobuage :*

L'écobuage est strictement réglementé et soumis à autorisation. La commission communale s'est réunie en octobre en présence d'une conseillère de la Chambre d'Agriculture. Lors de cette réunion, un responsable a été nommé par secteur à écobuer pour répondre à la nouvelle réglementation. Il a également été décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés pour venir en aide aux agriculteurs afin de préserver au mieux les zones boisées en particulier. Les personnes susceptibles d'être disponibles sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté du Préfet du 22/10/2012, le jour de la mise à feu, le responsable de l'écobuage doit informer le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) avant 10 heures en téléphonant au 05 59 14 61 10 et la gendarmerie au 17. Les autorisations d'écobuages, dont vous devez être en possession lors de la mise à feu, sont à votre disposition à la mairie.

## *Frelons asiatiques :*

Suite à un développement important des frelons asiatiques sur le territoire et pour assurer la sauvegarde des abeilles, le pôle territorial du Pays d'Hasparren a décidé de former des bénévoles pour la destruction des nids. Pour le secteur de St Martin d'Arberoue, vous pouvez contacter Alain ARMENDARIZ au 06 84 80 49 08. C'est un service gratuit et nous essaierons d'intervenir dans les plus brefs délais.

## Les investissements :

---

### *Voirie :*

La dernière tranche de travaux de la voirie de la route de Behasi a été réalisée. Le montant de travaux qui s'élève à 39000 € HT a été financé conjointement:

- Par la commune à hauteur de 31000 € HT dont 10540,80 € de subvention
- Par l'AEP de l'Arberoue à hauteur de 8000 € HT

A la demande de la municipalité, deux passages piétons ont été mis en place au quartier Kolorotz. Ils ont été financés par le Conseil Départemental.



## *Eglise :*

La mise en conformité PMR de l'église a été terminée en 2018 :

- Maçonnerie : 22302 € HT
- Electricité : 8670 € HT



Une rénovation partielle de l'église a également été réalisée :

- Peinture : 5080 € HT
- Toiture porche d'entrée et travaux menuiserie : 4830 € HT

L'ensemble des travaux a été subventionné à hauteur de 35% par la DETR et nous avons également pu bénéficier d'une enveloppe de 4000 € de la réserve sénatoriale grâce Mme Espagnac.

Les bouteilles de gaz utilisées pour le chauffage de l'église ont été remplacées par une citerne enterrée. Le changement a été pris en charge par le fournisseur de gaz.

## *Ecole :*

Divers travaux au niveau des façades de l'école ont été réalisés pour un montant de 45410 € subventionné à hauteur de 75 % :

- Ravalement des façades
- Réfection des avant- toits
- Menuiseries aluminium
- Volets bois
- Peinture extérieure

La climatisation et le chauffage d'appoint ont été installés à la salle Bil Etxea pour un montant de 9100 € HT subventionné à hauteur de 75 %.

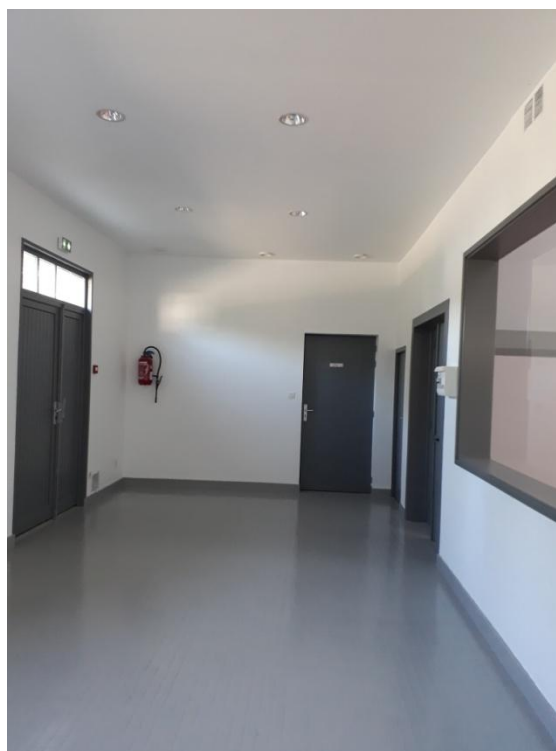
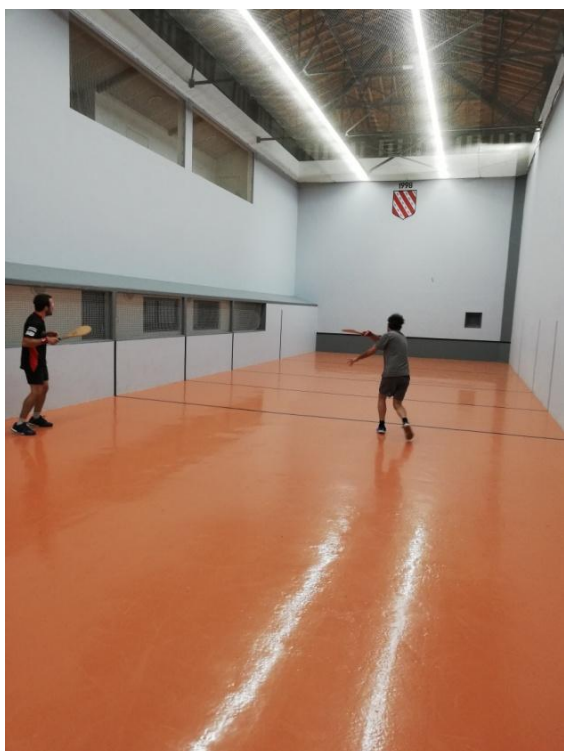


## *Trinquet :*

Divers travaux de rénovation du trinquet ont été réalisés :

- Reprise partielle des enduits et rebouchage d'une ouverture
- Divers travaux de reprise du tambour et remplacement du filet du tambour
- Peinture des murs et du sol

Le montant de ces travaux s'élève à 27000 € HT dont 70% de subvention



## *Lotissement :*

Les travaux d'aménagement du lotissement ont été achevés suivant les prescriptions initiales.



## Divers

---

### *Mise en œuvre de l'adressage :*

Dans un souci d'amélioration des services rendus aux citoyens, une démarche de dénomination et de numérotation des maisons de la commune est engagée.

Cette action municipale contribue à améliorer votre sécurité (services d'incendie et de secours) et l'efficacité des services (courrier, fournisseurs de réseaux, livraison, services à la personne, etc ...) grâce à une localisation de votre domicile ou de votre entreprise à partir d'une adresse précise.

Dans le cadre du développement du réseau très haut débit engagé par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la mise en œuvre de l'adressage

revêt également un caractère indispensable pour la commercialisation des accès internet fibre très haut débit qui requiert l'identification des logements et des entreprises du territoire.

Concernant la dénomination des voies, il sera porté une attention toute particulière à la préservation des toponymes locaux mais également au maintien du nom des maisons. Certaines maisons ne portent pas encore de nom, aussi nous vous demandons de bien vouloir faire connaître à la mairie le plus rapidement possible, le nom que vous avez choisi.

Vous serez informés de votre nouvelle adresse par courrier lorsque la dénomination et la numérotation des voies auront été finalisées. Les modalités de communication de vos nouvelles coordonnées vous seront alors précisées.

## *Les déchets :*

La gestion des déchets est un enjeu écologique mais aussi économique, il impose à chacun un investissement dans sa vie quotidienne. Le Syndicat GARBIKI se mobilise pour nous aider à effectuer les bons gestes.

Le recyclage consiste à introduire des déchets dans un cycle de production pour fabriquer des produits neufs. C'est ce que l'on appelle la valorisation matière.

1. Recycler, c'est limiter la quantité des déchets qui reste à enfouir

Les déchets triés et recyclés sont autant de déchets qui ne sont pas enterrés en centre d'enfouissement.

2. Recycler, c'est économiser les ressources naturelles

L'utilisation de la matière issue des déchets recyclables permet d'économiser le sable, le bois, le pétrole, les minerais, de l'eau et de l'énergie. Cela permet donc de diminuer notre impact sur l'Environnement.

Il en va de notre bienveillance pour préserver la propreté des lieux de collecte et de notre bonne volonté pour la valorisation de nos déchets recyclables.



Il est important de se rendre régulièrement à la déchèterie. La déchèterie est destinée notamment à la collecte des déchets encombrants (électroménager,...) et toxiques qui ne doivent en aucun cas, être déposés au pied des conteneurs répartis sur la commune !



Pour rappel des composteurs bois ou plastiques sont toujours en vente pour la somme de 10 euros auprès du syndicat Garbiki 54 rue Francis Jammes à Hasparren. Tél : 05.59.29.16.47

La **déchèterie de Hélette (Route d'Iholdy)** permet de couvrir la partie Sud du territoire de GARBIKI.

#### **HORAIRES D'OUVERTURE :**

Mardi : de 16H à 19H

Jeudi : de 16H à 19H

Samedi : de 10H à 12H et de 13H à 17H

Fermeture les jours fériés

Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez joindre le gardien au 06 33 95 23 45.

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers



**Nous devons tous prendre conscience de l'importance de nos gestes au quotidien pour réduire, trier et valoriser nos déchets.**

# Centre de loisirs Arberoan Alaiki :

---

Le centre de loisirs « Arberoan Alaiki » d'Isturits (géré par les quatre communes d'Ayherre, Isturits, Saint Esteben et Saint Martin d'Arberoue) a accueilli l'été dernier 85 enfants dont 18 de Saint Martin d'Arberoue.

Les thèmes abordés ont été les suivants :



- Nature et animaux (balade en forêt)
- Bienvenue au saloon (sortie Ttikientzat)
- La route des saveurs (sortie aux Aldudes, chez Pierre Oteiza)
- Créer l'art avec son corps (sortie en forêt)
- La magie de Disney (sortie Tiki Leku)
- Deviens un super-héros (sortie WOW Park)

Les après-midi de jeux avec les clubs du 3ème âge et les parents ont été maintenus.

Certains enfants ont même passé une nuit au centre, sous tente. Une belle expérience qui sera à renouveler !





Depuis septembre 2018, le Centre de loisirs ouvre dorénavant le mercredi en ayant une capacité d'accueil de 30 enfants maximum. Entre 20 et 25 enfants sont présents tous les mercredis matins, et une douzaine l'après-midi. Tous profitent des diverses activités bilingues menées par des intervenants extérieurs (musique, foot, pelote, ateliers créatifs...) Deux animatrices (Aurélie Biscaychipy, Audrey Ipu) et la directrice (Carmen Carceller) constituent l'équipe d'encadrement.

Un fonctionnement en journée ou en demi-journée est proposé comprenant le repas de midi.

## La Sainte Barbe

---

Les pompiers d'Iholdy ont fêté la Sainte Barbe à St Martin d'Arberou :

En présence de la conseillère départementale Mme BRUTHE, du chef de groupement Ouest le lieutenant Colonel IRIART et du chef de centre du CIS Anglet le Commandant MINJOU, les pompiers d'Iholdy ont fêté leur Sainte Barbe à la salle Bil Etxea. Etaient également présents le Capitaine GLANARD, les Lieutenants FILY et MANCINO et les représentants des centres voisins. Les élus des villages du secteur et les anciens pompiers étaient aussi conviés.

Le Capitaine HARAN Ambroise, chef de centre de CIS Iholdy, a dressé le bilan de l'année avec une légère baisse du nombre d'interventions. La majorité des interventions reste le secours aux personnes, suivi de quelques incendies et opérations diverses. Le chef de centre a évoqué le besoin de formations et de maintien des acquis pour pouvoir mener à bien ces interventions. Il a tenu à remercier tous les agents pour leur disponibilité.

A l'issue de la cérémonie, le médecin Commandant COSTA Jacques et le Capitane HARAN Ambroise se sont vus remettre la médaille Grand Or pour leurs 40 ans de service au sein des pompiers. Le Sergent-chef CORNU Alain a été promu Adjudant.

Les membres présents se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la mairie.

## PLUi Pays de Hasparren- Point d'étape:

---

### **La déclinaison règlementaire du projet de territoire :**

La phase d'études a débuté en juillet 2016. Les premiers mois ont été consacrés à la réalisation d'un diagnostic partagé, qui a permis de comprendre les dynamiques du territoire, dans son périmètre propre, mais également à l'échelle du Pays Basque.

Ce diagnostic a permis aux élus de construire le projet de territoire pour les dix années à venir, traduit sous la forme du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document synthétique et stratégique expose les principaux choix politiques et sert de base à la réalisation des futures pièces opposables du PLUi: le règlement graphique (zonage), le règlement écrit et les orientations d'aménagement et de programmation.

Pour rappel, le PADD a été débattu en Conseil communautaire le 22 décembre 2016, avec les trois orientations principales suivantes :

Maîtriser l'accueil de population et préserver l'identité du territoire

Maintenir et structurer la dynamique économique, l'activité agricole et l'activité touristique

Préserver le cadre de vie, la qualité paysagère et environnementale

Suite à la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 1er janvier 2017, entraînant le transfert de compétence « planification », le PLUi est aujourd'hui piloté par l'Agglomération, en étroite collaboration avec le Pôle Territorial « Pays de Hasparren » et les élus locaux. Le périmètre du PLUi ne change pas. En 2017, dans la continuité du PADD, un travail de traduction règlementaire a été amorcé, notamment pour traduire ce projet intercommunal à l'échelle des spécificités locales propres aux 11 communes. Ce travail de zonage s'est prolongé en 2018, adossé à l'écriture du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation, afin de définir les principales caractéristiques de l'aménagement existant et futur des différentes zones du territoire : zones urbaines, zones d'urbanisation future, zones agricoles, et zones naturelles.

En collaboration avec le CAUE, un travail fin d'analyse des formes urbaines existantes et de l'architecture locale (volumétrie des constructions, proportions des ouvertures, couleurs des façades, hauteurs des clôtures, etc.) a permis de poser les bases du futur règlement du PLUi.



## **La concertation :**

La concertation est conduite tout au long de la phase d'élaboration du PLUi.

Elle associe les élus, les services de l'Etat, les habitants, les acteurs économiques, etc.

Plusieurs outils de concertation sont mis en place :

- Organisation de réunions publiques
- Mise à disposition d'éléments d'information sur le site internet de la CAPB (Pôle Pays de Hasparren)
- Mise à disposition des documents au siège du Pôle et en mairies
- Articles dans le bulletin communautaire, bulletins municipaux, presse locale
- Mise en place d'un registre disponible au siège du Pôle et dans les communes, destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure aux heures et jours habituels d'ouverture.

## **Les prochaines échéances :**

Des réunions publiques se sont déroulées en Juillet 2018 afin d'échanger sur les premiers éléments de zonage, de règlement et d'orientations d'aménagement et de programmation.

L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du document. De nouvelles réunions publiques ayant pour objet de présenter le PLUi finalisé seront organisées au printemps 2019. Le dossier sera ensuite arrêté en Conseil Communautaire d'ici la fin du 1er semestre 2019, puis notifié aux différentes Personnes Publiques Associées (P.P.A) pour avis. Une enquête publique se déroulera d'ici la fin de l'année 2019, avant l'approbation définitive du PLUi en Conseil Communautaire.

Pour tout renseignement : [contact.paysdehasparren@communaute-paysbasque.fr](mailto:contact.paysdehasparren@communaute-paysbasque.fr)

# Compétences eau et assainissement

---

L'eau et l'assainissement ont été divisés en 7 secteurs de gestion suite aux transferts de compétences à la CAPB. Nous avons intégré le secteur 4, l'organisation des services est en cours d'élaboration et sera terminée en 2019. Les numéros de téléphone pour les urgences restent inchangés.

Eau :06-30-09-84-44

Assainissement : 05-59-29-53-99

# La parole aux associations :

---

## *Donamartiriko Adin Ederra :*

Club des aînés de St Martin d'Arberoue, membre de la Fédération Générations Mouvement comprend une soixantaine d'adhérents en 2018.

C'est une association active dont le nombre d'adhérents va en augmentant chaque année.

Le bureau du conseil d'administration est composé de 7 membres.

Notre structure, loi 1901, est en conformité avec le national qui garantit notre propre autonomie.

Nous pouvons organiser des sorties et des voyages de groupe, ainsi que des activités diverses en toute légalité et surtout en toute sécurité.

Ainsi, cette année a été intéressante, avec trois sorties où plusieurs adhérents ont participé :

- 1ère sortie sur la côte basque avec la société FLORILEGE le 21/04/18
- 2ème moulin de Poyaller le 20/06/18
- 3ème sortie : visite de la ferme Aozteia, cidrerie Eztigar, repas chez Espellet à Larceveau et visite au centre d'évocation de stèles discoïdales avec temps libre St Jean Pied de Port et Arnéguy

Ces sorties ont été entrecoupées par une conférence telle que « santé et plaisir dans l'assiette » le 13 avril 2018.

S'en sont suivis deux ateliers « Forme Equilibre et Nutrition » animés par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires)

La journée de rencontre à Bosdarros le 30/06/2018

La journée de solidarité (toujours pour soutenir un projet social et cette année, l'IME de Mazères Lezons) à Saint Palais le 13/10/18 et réunion générale du secteur à Pouillon (40)

Localement, en plus de nos rencontres mensuelles où plus d'une vingtaine d'adhérents se réunissent, nous avons eu le plaisir de faire une rencontre intergénérationnelle avec les enfants des écoles à l'occasion de l'Euskaraldi le vendredi 30 novembre en soirée.

Une équipe de pétanque se retrouve régulièrement pour s'entraîner avec compétition interclubs avec Ayherre qui a eu lieu le 27/06/2018 et la revanche le 27/09/2018.

Tournoi de belote le 4 novembre 2018 et nous avons eu le plaisir d'avoir de nouveaux participants.

Le 27 novembre, nous avons assisté à une superbe journée récréative à Ayherre organisée par Bioglobe.

Nous avons participé au concours départemental du jeu culturel et nous avons été classés dans une très bonne moyenne.

La bibliothèque Liburu Xokoa est fonctionnelle et propose de nouveaux outils pour lire d'une façon ludique (CD etc...) Pour les enfants de nouveaux livres se sont ajoutés en bilingue également.

Nous nous joignons aux autres associations de la commune : les anciens combattants le 11 novembre et aux associations des chasseurs ( le repas du chevreuil en février ).

A l'approche des fêtes de fin d'année, des cadeaux sont distribués aux adhérents en manque d'autonomie ou ayant des problèmes de santé.

Le bureau du conseil d'administration se réunit régulièrement pour faire le point de tous ces événements et prendre des dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

En conclusion, DONAMARTIRIKO ADIN EDERRA est une association des personnes du troisième âge dynamique qui essaie de toucher l'ensemble du village (un préposé par quartier) grâce à une municipalité toujours à notre écoute. Pour l'année 2019, de nouveaux projets sont en cours de réflexion.

## *Comité des fêtes :*

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2019.

Comme vous le savez, l'édition 2018 a été une année de grands changements au niveau de la programmation (retour des concerts). Malgré un bilan financier négatif, mais anticipé grâce aux économies faites lors des années précédentes, la place du village a accueilli environ 900 personnes le samedi soir et les critiques étaient plus que positives.

Par ailleurs, le comité souhaite remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement des fêtes ainsi que tous les villageois pour leur générosité durant les fêtes.

*Bureau 2019 :*

Présidents : Florian APHECETCHE (06.28.69.38.13) et Maitena POCHELU (06.60.79.14.42)

Trésoriers : David JAUREGUIBERRY et Anita LADEUX

Secrétaire : Xabier GARAT

*Plusieurs évènements rythmeront cette nouvelle année 2019 :*

- Le carnaval se déroulera le 2 mars. Cette année encore le comité jouera le jeu et une vente de sandwich sera proposée lors du passage du carnaval sur la place de Saint Martin d'Arberoue. Nous espérons vous voir nombreux et créatifs.
- Les membres du comité des fêtes assureront la quête pour Irulegiko Irratia. Comme d'habitude, nous savons que vous nous réserverez le meilleur accueil. Sachez que par votre générosité, vous apportez une aide précieuse à cette radio qui rythme nos journées.
- Une soirée Saint Patrick sera organisée le samedi 16 mars. Lors de cette soirée vous pourrez vous restaurer grâce à notre formule « Fish and Chips » et une large gamme de bières sera proposée.
- Les fêtes 2019 auront lieu du 5 au 14 juillet. La dernière journée sera dédiée aux « Donamartiritar » avec le traditionnel repas des villageois.  
Le comité des fêtes.



## *Association Belhorritz :*

L'association Belhorritz ( nouveau nom du foyer rural )est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir la vie du village par l'organisation de toutes sortes d'animations, qu'elles soient sportives, récréatives, culturelles, ou éducatives.

Evènement marquant de l'année au niveau de l'association, son nouveau nom. Après une période de réflexion, il a été décidé collégialement lors de la dernière assemblée générale, de renommer le foyer rural en lui donnant l'ancien nom qui était attribué à notre village à savoir Belhorritz

Le bureau est composé de 6 membres : Nicolas ELISSALDE, Yvan CHAMBOLLE, Xabi THICOIPE, Agnès FORCADE, Philippe HAICAGUERRE et Laurent BETBEDER.

Evènements organisés sur l'année 2018 :

- **Championnat des sept provinces de mus** : Il regroupait 12 équipes, la prochaine édition aura lieu le samedi 5 janvier 2019

- **Championnat de France de mus** : 1er tour de qualifications dans le village. La prochaine édition aura lieu le samedi 2 février 2019.

- **Tournoi de main nue** : S'est déroulé de Janvier à Avril et a rassemblé 28 équipes sur 3 séries.

- **Fête Dieu** : s'est déroulé; sous le beau temps, et sous une belle affluence grâce à la mobilisation et à la participation des villageois que nous remercions. Nous célébrerons la Fête Dieu Besta berri en 2019 le 23 juin. Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue et peut nous contacter pour que nous puissions organiser au mieux sa participation..

- **Tournoi de pala à tête à tête** a vu participer de septembre à décembre plus de 95 pilotaris. Ce tournoi tout comme celui de main nue, a été organisé avec la collaboration de l'auberge Goxoki que nous remercions pour leur collaboration.

- **Escapade en Arberoue** : Ce fut la troisième édition des escapades en arberoue, qui attira beaucoup de monde, malgré un temps maussade notamment le dimanche. La mobilisation des bénévoles, la présence du public, la qualité des spectacles proposés ont été les ingrédients qui ont contribué à la réussite de ce weekend. Un grand merci, à tous ceux qui nous ont aidés, soutenus et participé. La prochaine édition aura lieu en 2020.

- **Conférences** : Cette année deux événements ont eu lieu, avec à chaque fois une jolie affluence et des temps d'échanges et d'écoute enrichissants : Conférence sur la communication non violente en mars 2018 et organisation d'une soirée sur le thème des circuits courts (mini-marché suivi de conférences) au mois d'octobre. Au vu de l'affluence et des retours très positifs sur ces conférences, l'association Belhorritz continuera sur cette dynamique et la prochaine conférence aura lieu le vendredi 22 mars 2019. De nombreux thèmes sont déjà prêts à être abordés, nous communiquerons sur le sujet qui sera présenté au mois de février

- **La Course des Collines**: Elle a eu lieu le 18 novembre 2018 et a connu une affluence toujours de plus en plus importante avec cette année plus de 340 coureurs, le tout dans une ambiance très conviviale grâce à la participation d'une quarantaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu le 17 novembre 2019.

- **Euskaraldia**, en partenariat avec la commune et l'association Artetxea d'Isturitz une soirée a été organisée le 30 novembre dans le cadre de l'évènement "Euskaraldia" ayant pour but de dynamiser l'utilisation de la langue basque. Ateliers intergénérationnels, Bertsu, repas partagé, et chants ont rythmé cette soirée où le fil rouge étant l'utilisation de la langue a permis à chacun d'échanger en basque mais aussi de partager en faisant découvrir mots et expressions aux non bascophones, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse

Nous profitons de ce mot pour remercier tous ceux qui participent aux animations organisées par l'association Belhorritz, ainsi que tous les bénévoles dont la contribution est essentielle pour la vie de Belhorritz.

L'objet de l'association étant de proposer des animations de tous types dans le village, l'association Belhorritz peut aussi être amenée à organiser ponctuellement d'autres activités tel que concert kantaldi, théâtre, balades, conférence débat etc...

Toute personne désirant rejoindre l'association est évidemment la bienvenue. Participer à Belhorritz, c'est participer à la vie de notre cher village, faire des rencontres et partager des moments conviviaux, alors n'hésitez pas vous êtes les bienvenus.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter l'un de ces deux co-présidents :  
Nicolas ELISSALDE 06 50 50 01 85 : CHAMBOLLE Yvan 06.72.81.28.04

---

## *Association des parents d'élèves « Haurrentzat »*

L'association Haurrentzat est l'association des parents des élèves publiques de Saint Martin d'Arberoue et Saint Esteben, regroupées sous forme de RPI.

Pour l'année 2018-2019 le RPI compte 48 élèves :

- 23 élèves à la maternelle de St Martin d'Arberoue
- 25 élèves à l'école primaire de St Esteben.

Pour l'année 2018-2019, nos enfants se verront proposer diverses activités et animations via le projet pédagogique des enseignantes pour l'année 2018-2019.

La rentrée s'est faite en musique comme l'an passé. Dans le cadre de la semaine de la démocratie à l'école, les enseignantes ont proposé à tous les parents de venir partager un moment convivial autour des jeux de société.

Les élèves de l'élémentaire ont pu aller dans le cadre du dispositif école et cinéma assister à une projection de film.

Durant l'année tous les élèves pourront participer aux rencontres sportives entre les écoles publiques du secteur. Ces rencontres s'articuleront cette année autour du football et des jeux de balles.

Un spectacle musical organisé par la scène nationale sud aquitaine est prévu au mois de mars, les élèves bilingues de l'élémentaire y assisteront.

Les maternelles participeront dans le cadre du « printemps des maternelles » à des activités telles que les courses de haie, les lancers de précision ainsi que des jeux développant la coopération.

La Fête de l'école aura lieu cette année au début du mois de juin.

Afin de réaliser et financer les projets des enseignantes, l'APE HAURRENTZAT met en place des activités qui seront proposées tout le long de l'année : - vente de chocolats Puyodebat et vente de calendriers en fin d'année, goûter de Noël, tournoi de mus ( 20 janvier 2019 ) , Kantaldi et vente de fleurs et de semences ( mai juin 2019 ) , fête de l'école ; des ventes de gâteaux seront également organisés tout le long de l'année.

L'association HAURRENTZAT permet aux enfants des 2 écoles d'accéder à des sorties scolaires mais aussi d'améliorer les conditions de vie de l'école. Pour cela, elle a besoin de la volonté et de la participation active des parents à diverses activités établies par le bureau, et les remercie pour leur soutien et leur

compréhension sachant que leur présence reste importante pour la réalisation de toutes les manifestations.

Les recettes des manifestations organisées par Haurrentzat permettent de financer les sorties sportives et culturelles des enfants ainsi que d'acheter des jeux et du matériel pour leur confort et pour contribuer à optimiser leurs conditions d'apprentissage à l'école.

En 2018 l'APE Haurrentzat a pu grâce à toutes les actions menées depuis de nombreuses années, financer une partie du séjour en classe découverte à Taussat au Bassin d'Arcachon (76.36 € par enfant soit 2902 € au total). Ce séjour a eu lieu du 7 au 9 mai 2018 et a permis aux élèves la Grande Section au CM2 (soit 38 enfants) de découvrir le Bassin d'Arcachon autour de diverses activités, notamment artistiques, géographiques, scientifiques et culturelles.

L'association profite pour remercier tous les parents, tous les villageois, les mairies de St Esteben-St Martin d'Arberoue pour leur collaboration lors des actions que nous menons ainsi que pour leur soutien à notre école

L'équipe APE.



## Arberoa Ikastola

Arberoa Ikastola est une association constituée de parents d'élèves scolarisés à Arberoa Ikastola, école laïque et immersive en langue basque sous contrat d'association avec l'éducation nationale. La rentrée 2018/2019 s'est déroulée avec un effectif de 74 élèves.



L'année 2018 a été une année particulière pour Arberoa Ikastola : l'école créée en 2008 a fêté ses 10 ans ! Lors de chaque animation de l'année, la volonté a été de glisser des petits changements ou améliorations pour marquer cet anniversaire.

La série des animations de cette année a commencé le 10 février avec le carnaval de la Communauté des communes d'Hasparren. Le thème du spectacle présenté était « La conquête de l'Ouest », spectacle qui a été présenté en 2 parties : la première au fronton de Saint Martin et la deuxième à Artetxea à Isturitz.

Le 24 mars a eu lieu le traditionnel Bertso Afari : cette année il a eu lieu à Eltzurrunea, animé par Jon Maia et Aitor Mendiluze.

Au mois de mai, comme chaque année, tous les parents ont été sollicités pour travailler lors de Herri Urrats à Saint Pée sur Nivelle. Les bénéfices de cette grande fête sont destinés à Egoitza, la structure qui dirige tous les projets de construction des Ikastola d'Iparralde.

Le 21 mai, pour marquer les 10 ans de l'ikastola, l'édition 2018 de Hiruzango (journée co-organisée avec Ezkia Ikastola d'Hasparren) a vu la rando se délocaliser : pour la première fois marcheurs et VTT-istes ont eu l'occasion de découvrir la vallée de l'Arberoue.

Toujours dans le cadre de l'anniversaire, la chanson « Arberoa 10 urte » a vu le jour : les élèves ont composé les paroles dans le cadre de Bertso eskola et Watson la musique. Un enregistrement a été fait au printemps, les élèves au chant, accompagnés de Watson et Arberoa txaranga.

Arberoa Eguna, la fête de fin d'année a eu lieu le 23 juin à Isturitz. Le spectacle du matin était composé d'extraits des spectacles les plus marquants ayant eu lieu pendant ces 10 années, l'occasion pour tout le monde de se remémorer des jolis souvenirs. Les parents ont aussi participé à ce spectacle, en présentant 2 parties. La journée de fête a continué avec la visite du magicien Txoborro et un karaoke en Euskara pour finir.

En passant à l'année scolaire suivante, l'ikastola a aussi assuré la vente de talo lors du cross de Saint-Martin le 18 novembre.

Le 2 décembre à Isturitz a été organisée la journée Eguberri Arberoan avec la participation d'artisans et producteurs locaux.

Enfin pour terminer l'année la soirée de Noël a eu lieu le 21 décembre. Les enfants ont tout d'abord donné les chants traditionnels en bas de l'église avant d'avoir la visite d'Olentzero. La suite de la soirée a été un véritable cadeau pour les parents et familles : ils ont été invités à dîner à la salle de Saint Martin, servis par les enfants qui avaient passé toute la journée à cuisiner avec les Andereño.



La nouvelle Ikastola :

Vous vous en êtes certainement aperçus, l'ikastola a été en travaux toute l'année. A ce jour le chantier n'est pas terminé mais à la rentrée de janvier 2019 une partie des nouveaux locaux pourra commencer à être utilisée.

L'ikastola

C'est une école en immersion totale : les enfants apprennent uniquement en langue basque jusqu'en CE1 et le français est intégré progressivement par la suite afin que chaque enfant soit totalement bilingue en CM2.

Le projet d'école porte en particulier sur la communication empathique, le développement de l'autonomie et de la personnalité, le respect de l'environnement (tri des déchets, jardinage, goûter bio,...)

Nous vous l'annonçons d'ores et déjà les portes ouvertes de l'ikastola se tiendront le 16 mars 2019.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Joelle Thicoipe : 05.59.25.53.18

Ainara Orbezua : 06.23.46.15.18

L'ikastola : 05.59.29.76.23



# Arberoue Kirolak

Président: ETCHEPARE Emile

Activité: Jeux de Force Basque

L'association est composée de villageois et de personnes de villages voisins souhaitant participer aux différentes épreuves de force basque (tir à la corde, lever de paille, lever de charrette, jeu de l'enclume, course au sac, ramassage d'épis de maïs, scie...). Les membres de l'association s'entraînent à raison de deux fois par semaine de janvier à fin août. L'objectif étant la participation au championnat de France qui se déroule en avril et en mai, au trophée de basse Navarre, ainsi qu'au festival de Saint Palais.

Arberoue Kirolak propose également des animations lors de ses sorties estivales avec une quinzaine de représentations de force basque dans les villes et villages du pays basque et des Landes.

Côté compétition, l'année 2018 fut très positive puisque le club a réalisé de très beaux résultats. Ces bons résultats s'expliquent par une dynamique positive au sein du club, qui s'est traduite par une implication importante des entraîneurs et athlètes durant les entraînements.

**Au championnat de tir à la corde**, Arberoue Kirolak faisait son retour en compétition et revient avec deux 3ème place dans les catégories 680 kg et poids libre. Déception pour la catégorie 720 Kg où le club termine 4<sup>ème</sup>.

**Aux championnats de jeux**, les scieurs du club terminent 3èmes du championnat.

L'année 2018 a été marquée par la victoire d'Arberoue Kirolak à Baigorri au **trophée de Basse Navarre**, 22 ans après le dernier titre (1996). Victoire acquise notamment grâce au gain des épreuves du tir à la corde et du lever de charrette.

Lors du traditionnel festival de St Palais, dans l'épreuve du tir à la corde l'équipe échoue en finale contre l'équipe de Juxue, après avoir réalisé un joli parcours.

Mathieu Aphecetche termine second à l'épreuve de la charrette, tout comme Laurent Abbadie à la course au sac.

Au classement général Saint Martin d'Arberoue, termine 3ème du festival gagnant une place par rapport à l'année précédente.

Arberoue Kirolak évolue également à l'international :

- Jérôme ELISSALDE et Christian Erguy terminent quatrième au championnat du monde de tir la corde qui ont eu lieu en mars dernier en Chine ( Schuzou ) avec l'équipe de Souraïde.



- Deux membres de l'association sont également allés porter les couleurs d'Arberoue Kirolak à Vérone en Italie durant le mois de septembre 2018.

La saison 2019 redémarrera à compter du vendredi 4 janvier sur un rythme de deux entraînements hebdomadaires au mur à gauche Sanoki à Saint Esteben. Toute personne qui souhaite venir pratiquer les jeux de force basque est bien évidemment la bienvenue et sera accompagnée pour découvrir notre belle discipline que nous souhaitons continuer développer au sein de nos villages et de notre vallée de l'Arberoue

Nicolas ELISSALDE  
Elizaldia, lot. Jauregia  
64640 ST MARTIN D'ARBEROUE / DONAMARTIRI  
06 50 50 01 85



## Denek Bat :

L'association Denek-Bat est un club de pelote basque regroupant les joueurs des villages d'Armendarits, Hélette, Iholdy, Lantabat, Méharin, Saint Martin d'Arberoue et Saint-Esteben.

A ce jour, Denek bat comptabilise plus de 220 licenciés à main nue masculine et paleta gomme féminine évoluant sur les différentes installations sportives (trinquet, mur à gauche, fronton) du Pays Basque et des Landes.

Chaque année, le club est fier des résultats sportifs; en effet, les joueurs de Denek-Bat offrent de très beaux résultats dans les différents championnats.

En 2018 , sur 4 séries masculines à main nue 2 à 2 , 3 titres sont revenus au club Denek bat ; 3 équipes ont donc remporté le championnat pays basque en trinquet!

La section féminine a obtenu de nombreux titres et résultats ces derniers temps également, notamment en catégorie cadette et senior.

Ceci prouve bien que la pelote est en pleine expansion et la discipline continue de se développer grâce aux bénévoles qui mettent tout en œuvre pour offrir un encadrement de qualité qui permet aux joueurs d'évoluer.

Les effectifs au sein de l'école de pelote ne cessent de croître depuis quelques années et l'excellent travail de nos entraîneurs et éducateurs font que l'association Denek-Bat est très largement représentée sur les canchas du Pays-Basque, du Béarn et des Landes, comme en attestent les derniers résultats.

Toute l'actualité est à suivre sur le site internet du club,

[www.denek-bat-pilotan.fr](http://www.denek-bat-pilotan.fr)

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez joindre un responsable du club au [06.08.95.94.23](tel:06.08.95.94.23).



Chasseurs ST ESTEBEN / ST MARTIN D'ARBEROUE AICA BIAK BAT

Cette saison 2018/2019 le titre à la une est < Le sanglier est là >

Effectivement depuis 2 à 3 ans nous constatons une augmentation de la population de ce gibier sur nos territoires qui cause quelques désagréments à nos amis agriculteurs

Pour nous chasseurs à la base de petit gibier et conscient du phénomène c'est une vraie remise en question sur notre organisation.

Pour cela des actions sont mise en place (suivi réguliers des traces, des points de passages et remontés des informations pour mieux cibler nos actions (battue).

Autre modification importante une entente à été mis en place entre les ACCA d' I HOLDY , ARMENDARITS , LANTABAT HELETTE , ISTURITZ dans le but de regrouper les chasseurs et le territoire pour organiser au mieux les battues , être plus efficace et tout cela en respectant au mieux les consignes de sécurités pour nous et les autre usagers de la nature.

Cela semble porter ces fruits, à ce jour 17 sangliers ont été pris sur notre ACCA et environ autant plus au total sur les autres ACCA réunies.

Ci joint une belle photo qui résume le tout (prise exceptionnelle quand même)

Fête des chasseurs le dimanche 25 août 2019 au lieu habituel

Tél 06 77 77 85 94

Le président, BERHONDE André

